

PIG Précarité énergétique maintien à domicile



Communauté de Communes Sud Retz Atlantique

Carole DÉCANIS
Service PTH
ZIA de la Seiglerie
3, 2 rue Galilée
44 270 MACHECOUL
02 40 02 32 62
cdecanis@ccsudretzatlantique.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIFS DE L'ACTION

Le PETR du Pays de Retz s'engage dans un PIG afin de lutter contre la précarité énergétique et encourage le maintien à domicile.

TYPE D'AIDE

Subvention/prime

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Communauté de communes Sud Retz Atlantique.

TYPE DE BENEFICIAIRES

Particuliers propriétaires occupants

CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE

Opération « maintien à domicile » : 60 logements sur 3 ans.
Lutte contre la précarité énergétique : 90 logements sur 3 ans.

MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

Pour les travaux d'économie d'énergie : 60€ par dossier avec l'accord de l'ANAH

ENVELOPPE BUDGETAIRE AU TITRE DE L'ANNEE EN COURS

2024 : 16 100 €.

ENVELOPPE DE L'ANNEE PRECEDENTE

2023 : 14 553 €.

OBSERVATION

Le PIG a été renouvelé par convention pour la durée du 10/07/2022 au 31/12/2024. → Au 1^{er} janvier 2025, les dispositifs PIG/PTRE fusionnent pour devenir le PACTE TERRITORIAL France RENOV (convention et appel d'offre en cours).